

Direction des Affaires générales
 Décision n°2022-30

**LE PRÉSIDENT
 DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC
 CAMPUS CONDORCET**

Vu le décret N° 2021-1315 du 8 octobre 2021 relatif à l'établissement public Campus Condorcet modifiant le décret N°2017-1831 du 28 décembre 2017,

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 modifié relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat, notamment son article 19 ;

Vu l'arrêté du 9 mars 2022 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

Vu la délibération n°2010-371 du 21 octobre 2010 de la commission nationale de l'informatique et des libertés formulant des recommandations sur la mise en place du vote électronique ;

Vu l'arrêté du 27 mai 2022 instituant un comité social d'administration au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et des comités sociaux d'administration d'établissement pour les établissements publics administratifs fixant le nombre de sièges à pourvoir pour l'EPCC à 4 titulaires et 4 suppléants ;

Vu la circulaire n° NOR : ESRH2223692C du 11 août 2022 relative aux élections professionnelles de décembre 2022 dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu la décision n°2022-028 en date du 7 novembre 2022 arrêtant la composition des bureaux de vote pour les scrutins du 1^{er} au 8 décembre 2022 ;

Vu le procès-verbal de dépouillement en date du 8 décembre 2022 annexé à la présente décision ;

**ARRETE LA PROCLAMATION DES RESULTATS POUR LE COMITE SOCIAL
 D'ADMINISTRATION DE L'EPCC**

Conformément aux dispositions de la décision n°2022-028 du 7 novembre 2022, le bureau de vote électronique centralisateur s'est réuni le jeudi 8 décembre 2022, à 16h20, au sein de l'Hôtel à projets sis 8 cours des Humanités à Aubervilliers salle 4.008.

Les résultats électoraux sont les suivants :

Données générales

Nombre des électeurs inscrits	103
Nombre des votants :	53
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	3
Nombre de suffrages valablement exprimés :	50
Taux de participation	51.45%

**Onze membres
 pour un campus**

Centre national
 de la recherche
 scientifique

École des hautes
 études en sciences
 sociales

École nationale
 des chartes

École Pratique
 des Hautes Études

Fondation
 maison des sciences
 de l'homme

Institut national
 d'études
 démographiques

Université Paris 1
 Panthéon - Sorbonne

Université
 Sorbonne Nouvelle

Université Paris 8
 Vincennes Saint-Denis

Université
 Paris Nanterre

Université
 Sorbonne Paris Nord

Listes en présence

Listes en présence	UNSA Education	Sgen CFTD	CGT-FERC-SUP, SNTRS-CGT, SUD- RECHERCHE EPST	FO ESR
Nombre de voix	11	15	22	2
Nombre de sièges	1	1	2	0

Fait à Aubervilliers, le 8 décembre 2022

Pierre-Paul Zalio
Président de l'EP Campus Condorcet

Par délégation 
François Tavernier
Directeur général de l'EP Campus Condorcet

Affichée et publiée le 8 décembre 2022 et exécutoire le 8 décembre 2022